



Nîmes le 12/10/2016

Mr Le Président,

Le Jeudi 29 Septembre 2016, l'ensemble des organisations syndicales du SDIS 30 ont appelé à un mouvement commun pour dénoncer les restrictions budgétaires appliquées à notre établissement public.

A cette occasion, vous aviez reçu une délégation des représentants du personnel et après avoir pris la mesure et reconnu le profond malaise de notre profession, vous aviez annoncé un certain nombre de mesures au travers d'une note adressée à notre Directeur.

Nous avons convenu également d'une réunion de présentation des travaux entre le SDIS et le CD au plus tard le 17/10 afin de répondre à la situation alarmante décrite le 29/09.

Hier, les organisations syndicales du SDIS 30 ont appris avec surprise, que votre Directeur Général des Services assurerait cette réunion de présentation le Mercredi 19 Octobre à 14h.

Même si nous pouvons comprendre que Mr Ferrier, par sa fonction, est tout à fait à même de gérer la partie financière de ce dossier, nous regrettons l'absence d'élus. Cette absence confirme le peu d'intérêt apporté à notre profession et à notre établissement public. Il semblerait donc, Mr Le Président que malgré les belles paroles entendues le 29/09, celles-ci soient rapidement passées entre les mains de votre administration qui va les interpréter.

L'exaspération exprimée le 29/09 et malgré tout contenue, prend une bien mauvaise tournure.

Par conséquent, nous vous demandons de reprendre le dossier SDIS à votre compte en respectant les engagements pris lors de vos annonces du 29 Septembre.

Nous attendons des réponses concrètes et un calendrier précis sur les points suivants :

- Le montant réel de la hausse du budget de fonctionnement pour le prochain exercice 2017
- Un plan de recrutement de personnels pour le SDIS toutes catégories confondues
- La mise en place immédiate de l'écriture de la convention CD/SDIS, document de base pour asseoir le partenariat indispensable entre nos deux établissements qui doivent devenir de véritables partenaires et non un « satellite » vulgarisant ainsi notre rôle auprès de la population Gardoise
- Le versement des sommes prévues au budget investissement de 2016 (4M€)
- Une position claire de la part des élus sur les missions obligatoires pour le SDIS

- La renégociation auprès de l'ARS de la tarification des prestations dans le domaine du secours à personne.

Nous vous invitons à relire une partie de la déclaration faite aux administrateurs du SDIS 30 lors du dernier Conseil d'administration :

« Oubliés du pacte de sécurité civile, nous nous sommes adaptés seuls à ce contexte délicat. Nous n'avons bénéficié d'aucune aide, d'aucun équipement supplémentaire alors que malheureusement, si un tragique attentat venait à survenir dans notre département, nous serions forcément en première ligne, et nous nous engagerions sans hésitation.

Désertification médicale, saturation des urgences, explosion démographique, misère sociale, interventions dans les quartiers sensibles, régulation médicale qui se déchargele SDIS est souvent le dernier lien, le dernier rempart pour la population qui est face à ce triste constat.

Mesdames et Messieurs, il n'est pas question de renier notre engagement dont nous sommes fiers. Il n'est pas question de refuser d'aider une personne en détresse. Il est juste question de donner les moyens au SDIS de faire face à cette situation dont vous devez vous préoccuper.

Ce mouvement est plus qu'une grève, il est un appel à l'aide, un appel à l'unité pour que cessent les restrictions qui nous touchent et qui rendent encore plus délicates nos conditions de fonctionnement au quotidien »

Les organisations syndicales appellent d'ores et déjà à une nouvelle journée d'action le Lundi 17 Octobre 2016. Celle-ci s'annonce encore plus suivie car les personnels du SDIS se sentent abandonnés par leurs responsables politiques.

Cette journée sera accompagnée d'un communiqué de presse visant à alerter une nouvelle fois les médias sur notre situation.

Nous espérons qu'à la lecture de ce courrier, vous prendrez la juste mesure de notre malaise et de notre colère en arbitrando les contributions à fournir dans le cadre des contributions obligatoires pour le Conseil Départemental.

Sur les bases de votre parole que nous croyons sincère, nous restons à votre disposition pour convenir de l'horaire de la réunion prévue le 17/10.

Recevez, Mr Le Président, nos sincères et respectueuses salutations.

Les Organisations Syndicales du SDIS 30

Syndicat SUD-PATS 30

Syndicat Autonomes

Syndicat AVENIR-SECOURS

Syndicat SNSPP-FO